



ETHENEA
Independent Investors

Stratégies sur l'exercice de droits de vote

L'exercice de droits de vote sous-entend un principe un processus d'information structuré qui est mise en place sur la base d'un contrat de banque de dépôt avec DZ PRIVATBANK S.A dans le département Operations/Services. Ce département obtient des informations des zones de dépôt final et également des fournisseurs généraux d'informations et de services comme Telekurs et des informations sur les valeurs pour l'assurance-qualités.

Une fois ces informations/annonces reçues, la société de gestion les transmet directement aux personnes responsables de la gestion du fonds respectif ou au conseiller en investissement. La gestion des fonds prend sur cette base les décisions nécessaires de concert avec la politique d'investissement respective et indique à la société la marche à suivre. Les conseillers en investissement peuvent donner des recommandations sur l'exercice de droits de vote.

Cette consigne ou recommandation déclenche la suite du processus. La société de gestion met en place via le fournisseur de service DZ PRIVATBANK S.A entre autres la demande et l'envoi des tickets d'entrées et de vote en faisant participer les zones de dépôts concernées. En envoyant ces tickets, les différentes positions des valeurs de la zone de dépôt correspondante ainsi que DZ PRIVATBANK S.A sont fermées à toute disposition jusqu'à ce que l'assemblée générale ait eu lieu.